

## Un projet de continuité écologique engagé sur le Bassin Versant du Riant

**Conformément à la loi, pour garantir la continuité écologique sur le Bassin Versant du Riant, Lorient Agglomération a lancé une étude afin d'être en mesure de proposer plusieurs scénarios pour mettre en conformité différents ouvrages présents sur le cours d'eau. Une réunion publique se tiendra à l'automne prochain.**

Le Riant est un ruisseau côtier riche en biodiversité avec la présence d'espèces patrimoniales liées aux ruisseaux et zones humides. Différents ouvrages présents sur le bassin versant ont un effet barrage qui nuit à la circulation des espèces présentes dans le cours d'eau et favorisent par ailleurs un risque de dégradation de la qualité de l'eau.

Le code de l'environnement impose d'aménager les obstacles à la continuité écologique menaçant la quantité, la diversité et la qualité des espèces aquatiques présentes dans le cours d'eau. Au titre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Lorient Agglomération a porté une étude préalable et proposé divers scénarios pour mettre en conformité ces ouvrages.



Le lavoir de Kerberen, construit dans les années 30 et toujours utilisé par les lavandières fait partie des ouvrages étudiés ayant un impact sur la qualité du cours d'eau et nécessitant un aménagement. Cette mise en conformité ne concerne pas seulement le lavoir mais différents points le long du Riant :

- à Locjean, un resserrement du lit en amont et une modification de la vanne à proximité de la Chapelle sont envisagés,
- à Kerner, une modification des clapets du pont est également prévue.

Une réunion publique, organisée avec la mairie de Riantec, est prévue à l'automne prochain pour expliquer les enjeux et échanger avec les habitants sur les aménagements envisagés et de répondre aux questionnements des habitants liées notamment au devenir du site de Kerberen.

La continuité écologique garantit le passage des poissons et des sédiments à travers les cours d'eau et autres milieux aquatiques. En France, une politique de restauration de la continuité écologique est mise en œuvre pour améliorer la situation, notamment par l'aménagement de certains ouvrages.

La préservation de l'environnement et du cadre de vie est une compétence stratégique exercée par Lorient Agglomération en tant que chef de file localement.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

